

CR de la séance du CS du 13/12/2024

Présent.e.s :

Atef Asnacios, Mathilde Badoual, Reneaud Belmont, Francesca Carosella, Alexis Colero, Adrian Daerr, Sara Ducci, Yann Galais, Frédéric merlin, Christophe Mora, Yann Rasera, José Ocariz.

Représenté.e.s : Christophe Deroulers (procuration S. Ducci), Stefano Gabici (proc. A. Coleiro), Véronique Thévenet (proc. S. Ducci), Agnès Maitre (proc. A. Asnacios), Léa-Laetitia Pontani (proc. M. Badoual), Pierre Sens (proc. M. Badoual).

1) Constitution des COS pour les concours 2025 :

Deux postes pour 2025 (sous réserve de vote définitif au CA de l'université le 20 décembre) :

- PR 46.3 Macro-Vivo :

Après énormément de variations et de plaidoyers avec la faculté et la présidence (pas de poste, puis 46.1), ce sera finalement un 46.3 avec chapeau offert par la présidence.

- MC LPNHE, instrumentation :

Notamment dans le cadre du LHC (expérience ATLAS) et de la mise au point de 2 nouveaux détecteurs pour la jouvence du détecteur ATLAS ; la personne recrutée devra prendre le leadership dans ce programme international.

Les deux fiches postes ont été pré-travaillées par le CENS pour la partie enseignement, et par la direction UFR en lien étroit avec les directions des laboratoires concernés par les concours. Il a également été demandé aux directions de laboratoires de fournir une liste d'expert.e.s pour faire partie du comité de recrutement.

Les conditions de l'audition ont dû être précisées au moment du dépôt de la fiche poste sur Phare, le 12 décembre 2024 (demande de la RH pour raison réglementaire), en particulier 15 min de « leçon » sont prévues pour le concours MC, en accord avec ce qui a été pratiqué les dernières années, et par beaucoup d'autres universités.

MC LPNHE :

Le LPNHE a présenté une liste de noms fournie, avec équilibres H/F et Universitaires/CNRS, avec beaucoup d'externes aux laboratoires. Une discussion s'est engagée pour souligner de faire attention aux conflits d'intérêt car le programme LHC implique énormément de personnes de la communauté des expert.e.s du domaine. Il apparaît quasi impossible de n'avoir aucun membre du COS qui ne soit co-publiant. En revanche, il faut veiller au maximum à ne pas proposer de noms de directeurs et directrices de thèse de candidat.e.s identifié.e.s.

Il faut prévoir un.e. ou deux expert.e.s qui seront chargé.e.s de vérifier la recevabilité des candidatures sans qualification et les demandes prioritaires. Proposition que cela soit Mathilde Badoual car a travaillé au CNU et externe au concours et laboratoire : elle accepte.

PR Macro-Vivo :

La liste fournie par MSC n'est pas classée thématiquement, ni la correspondance expert.e.s/candidat.e.s précisée. Le conseil essaie d'identifier en temps réel ces correspondances. Il identifie également les intersections et regroupements possibles entre les experts présentés par les différents laboratoires. Après ce travail, il est demandé à MSC de retravailler à clarifier la liste des expert.e.s et leurs correspondances avec les thématiques/candidatures.

Le conseil discute également de propositions de noms de collègues internes, non spécialistes pour garder une attention sur les implications internes.

Enfin, des propositions d'externes qui ont assez de recul sur les domaines scientifiques pour être vice-président.e du COS et aider le président (Christian Ricolleau, interne, non spécialiste) notamment lors de la distribution des dossiers des candidat.e.s aux membres du COS.

Yann Galais et Francesca Carosella quittent la séance à 11h30

2) Questions diverses :

Sara Ducci propose d'identifier les porteurs/représentants des Inidex financés qui pourraient venir présenter rapidement leurs projets lors d'un prochain CS. Les membres du CS vont se renseigner au sein de leurs thématiques et faire un retour.

La séance est levée à 11h40